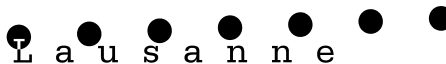


SIC Lausanne et environs
Rue du Petit-Chêne 38
1001 Lausanne

T + 41 21 796 33 46
F + 41 21 796 33 52
info@sic-lausanne.ch



Service Développement de la Ville
et communication
Hôtel de Ville
Case postale 6904
1002 Lausanne

T + 41 21 315 25 50
F + 41 21 315 20 05
infopresse@lausanne.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

soutien à l'apprentissage:

La SIC et la Ville de Lausanne récompensent les sociétés Ernesto's coiffure et Mécatrotec SA

Mardi 31 mai 2011, la Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs (SIC) et la Ville de Lausanne ont récompensé deux entreprises de la région pour leur engagement en faveur de la formation professionnelle. Les lauréats recevront un soutien financier de 300 francs par mois durant toute la formation de leur apprenti.

La Société industrielle et commerciale de Lausanne et environs (SIC) s'engage depuis de nombreuses années en faveur de la formation professionnelle. En 2003, elle a lancé le prix de la SIC avec l'objectif de soutenir un employeur qui forme, pour la première fois, un jeune ou une entreprise qui s'engage fortement pour la formation d'apprentis. En 2008, la Ville de Lausanne s'est associée à cette initiative, conformément au volet économique de sa politique de développement durable Agenda 21. Ce prix est, depuis, décerné chaque année à deux entreprises.

Pour l'édition 2011, une entreprise nouvellement formatrice et une entreprise qui poursuit des efforts depuis plusieurs années ont été récompensées. Il s'agit de :

- **Ernesto's coiffure**, Salon de coiffure, établi à Lausanne. Fondé en 1969, cette entreprise de 4 collaborateurs est dirigée par Ernest Fernandez, qui a formé 37 apprentis depuis ses débuts.
- La société **Mécatrotec SA**, à Lausanne, nouvellement fondée en 2010. Elle emploie 2 collaborateurs et forme pour la première fois un apprenti mécatronicien depuis l'an passé.

Bien que les dossiers aient tous été de qualité, le comité a choisi des entreprises qui ne bénéficient pas d'un soutien public et dont la récompense peut représenter un apport intéressant à leur effort de formation. Les lauréats recevront en effet un soutien financier de 300 francs par mois durant toute la durée de l'apprentissage et les apprentis une somme de 500 francs à la réussite de leurs examens finaux.

La SIC et la Municipalité de Lausanne tiennent à féliciter ces deux entreprises et espèrent que cette récompense contribuera à renforcer la vocation formatrice des entreprises de la région.

SIC Lausanne & environs
Service Développement de la Ville et
communication de la Ville de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire:

- **Christian Masserey**, secrétaire général de la SIC, tél. 021 796 33 46.
- **Denis Décosterd**, chef du service Développement de la Ville et communication, tél. 021 315 24 10.

Informations et règlement sur www.sic-lausanne.ch et www.lausanne.ch/sic

Lausanne, le 31 mai 2011